

Arrêt cardio-respiratoire (ACR)

Renforcement du réseau des First responders dans les entreprises neuchâteloises

Situation initiale

En Suisse, on dénombre entre 6'000 et 8'000 arrêts cardio-respiratoire (ACR) ce qui correspond à un incident toute les 70 à 90 minutes. Dans le canton de Neuchâtel, tous les deux à trois jours, 1 personne est victime d'un ACR nécessitant une réanimation immédiate par des secouristes professionnels ou non. Selon les connaissances actuelles, à chaque minute qui s'écoule après le début d'un ACR, les chances de survie du patient diminuent d'environ 10%. Actuellement, seule 1 personne sur 20 survit.

Pour que le décès ne soit pas la seule issue, chaque minute compte pour effectuer les actions et gestes qui sauvent : identifier l'ACR, appeler la centrale d'appels sanitaires urgents 144, débiter sans délai un massage cardiaque, administrer dès que possible un choc électrique (défibrillation si indiquée) à l'aide d'un défibrillateur puis poursuivre les soins avancés en milieu hospitalier.

Le réseau de First responders (FR), dont l'engagement est basé sur la proximité géographique et le bénévolat, permet de gagner de précieuses minutes et ainsi de maintenir la victime en vie.

Solution à Neuchâtel

Dans le Canton de Neuchâtel, deux personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque en moyenne chaque semaine. En Suisse, les études démontrent que le taux de survie n'excède pas 3 à 5%.

Le Canton a lancé un réseau de premiers répondants en juin 2022. Les entreprises ont la possibilité de l'intégrer dans leurs concepts de sécurité et santé au travail.

Concrètement, en cas d'arrêt cardiaque, toute personne formée peut pratiquer à titre volontaire les premiers gestes de secours lorsqu'elle sera alertée via une application spécifique déclenchée par la centrale 144. Ces volontaires, dont l'engagement est basé sur la proximité géographique et le bénévolat, permettront de gagner de précieuses minutes et d'augmenter ainsi les chances de survie des victimes.

La [plateforme First Responders Neuchâtel](#) permet aussi à tout propriétaire d'un défibrillateur de l'annoncer.

Actuellement, le réseau compte 550 volontaires inscrits et une soixantaine de défibrillateurs annoncés.

Rôle des entreprises neuchâteloises

Les entreprises peuvent jouer un rôle prépondérant dans le renforcement de ce réseau et augmenter leur sécurité sanitaire sur les lieux de travail en faisant un lien direct entre les professionnels des secours et les dispositifs de sécurité et santé au travail des entreprises (secouristes attitrés dans les entreprises, défibrillateurs). En cas d'arrêt cardiaque d'un collaborateur au sein d'une entreprise, cette démarche augmentera les chances de survie de la victime.

Lorsque quelqu'un compose le 144 pour annoncer un arrêt cardiaque, le premier répondant est alerté par la Centrale 144 via l'application First Responders Neuchâtel. S'il se trouve près du lieu de l'incident, il se rend sur place et effectue les premiers gestes de secours (massage cardiaque ou utilisation d'un défibrillateur si présent à proximité) en attendant l'arrivée des secours professionnels. Il est en tout temps accompagné par un régulateur de la Centrale 144. Lors du signalement d'un arrêt cardiaque, la Centrale 144 pourra aussi proposer l'utilisation du défibrillateur à un premier répondant ou aux professionnel-le-s des secours, pour autant que le défibrillateur ait été annoncé.

Le service cantonal de la santé publique a confié la mission d'assurer le suivi des bénévoles et des défibrillateurs annoncés à l'École supérieure d'ambulancier et soins d'urgence romande (ES ASUR), située au Mont-sur-Lausanne (VD). Cette institution remplit déjà cette mission pour le Canton de Vaud.

Annonce et inscription des premiers répondants

<https://neuchatel.momentum.dos-group.com/account/register>

Annonce de défibrillateur

<https://first-responders-ne.ch/annonce-de-defibrillateur/>

Informations et contact

<https://first-responders-ne.ch/contact/>

First Responders Neuchâtel
c/o École Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande
En Budron C8
1052 Le Mont-sur-Lausanne
021 / 614 20 99
info@first-responders-ne.ch
Service.SantePublique@ne.ch